

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'Abcille.

12ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 17 OCTOBRE, 1878.

No. 5.

Le Papillon.

Pourquoi t'approcher en silence
Et menacer mon vol joyeux ?
Par quelle involontaire offense
Ai-je pu déplaire à tes yeux ?

Je suis la vivante étincelle
Qui monte et descend tour à tour ;
La fleur à qui Dieu donne une aile,
Un souffle, un regard, un amour.

Je suis le frère de la rose ;
Elle me cache aux importuns,
Puis sur son cœur je me repose
Et je m'enivre de parfums.

Ma vie est toute heureuse et pure,
Pourquoi desires-tu ma mort ?
Oh ! dis-moi, roi de la nature,
Serais-tu jaloux de mon sort ?

Va, je sais bien que tu t'inclines
Souvent pour essayer des pleurs,
Que tes yeux comptent des épines
Où je ne vois rien que des fleurs.

Je sais que parfois ton visage
Se trouble et s'assombrit soudain,
Lorsqu'en vain je cherche un nuage
Au front de l'horizon serein.

Mais celui dont la main divine
A daigné nous former tous deux,
Pour moi parfuma la colline
Et de loin te montra les cieux.

Il me fit deux ailes de flamme,
A moi, feu follet du printemps ;
Pour toi, son fils, il fit une âme
Plus grande que le firmament.

Ecoute ma voix qui t'implore,
Loin de moi détourne tes pas !
Laisse-moi vivre un jour encore :
O toi qui ne finiras pas !

Mon bonheur à moi, c'est la vie,
La liberté sous le ciel bleu !
Le ruisseau, l'amour sans envie,
Le tien..... c'est le secret de Dieu.

JENNY.

Excursion d'une "Abcille" pendant les vacances.

N'allez pas croire que les écoliers aient été les seuls à profiter des vacances, les seuls à se promener ; oh ! non : les abeilles aussi on su mettre à profit ces temps de trêve et de repos. A peine l'heure des vacances avait-elle sonné, que leur essaim joyeux s'est envolé dans les airs. Les unes se sont dirigées vers les grandes villes qui bordent les rives de notre fleuve ; les autres plus aventureuses, ont affronté les tempêtes de l'Océan, et sont allé visiter les merveilles du vieux continent. Pour moi, je n'ai voulu suivre ni les unes, ni les autres ; mais, par un caprice qui vous paraîtra

peut-être bizarre, je me suis dirigée vers les monts escarpés qui traversent notre pays au sud et que nous nommons les Allégany. Vous vous demandez sans doute quel était mon dessein en allant visiter des lieux aussi arides, où le miel doit être rare, attendez un peu : mon voyage n'a pas été inutile ; une abeille industrielle sait cueillir du miel là où l'œil de l'homme n'aperçoit que des ronces et des épines.

Après avoir quitté la ruche, je pris donc mon vol vers les régions méridionales. Les lieux que j'avais à parcourir n'avaient rien de bien attrayant, et, bien que je fusse chose légère, je vous assure que je n'allais pas cette fois de fleur en fleur. Après beaucoup de fatigues, je parvins sur un des sommets de la montagne, et là, ma vue se reposa agréablement sur une vallée magnifique parsemée çà et là d'habitations modestes, mais offrant un air de gaieté qui me remit de mes fatigues. Au milieu de cette vallée, sur une petite colline, s'élevait majestueusement le clocher du village. Sans plus tarder, je pris mon vol, et quelques minutes après, je m'introduisais dans le pieux sanctuaire. Je ne trouvai pas là la grandeur et la magnificence de notre superbe basilique ; mais il y régnait comme un atmosphère de piété qui faisait oublier facilement l'absence des richesses.

Lorsque j'eus bien visité ce joli sanctuaire, je me dirigeai vers un cap très-élevé, situé au sud de l'église. Arrivée sur le sommet, je jetai les yeux autour de moi et restai frappée d'admiration. Ah ! il faudrait être poète pour faire la description de ces lieux charmants, et les abeilles ne savent pas rimer. Le point de vue était tellement ravissant, que je me surpris à battre des ailes de joie, et j'oubliai un instant le but de mon voyage. D'un côté, un océan de forêts s'étendait à perte de vue et allait se confondre avec l'horizon ; un peu à gauche l'œil se reposait sur une nappe d'eau immobile, ressemblant à un vaste miroir, où se reflétait le vol joyeux des oiseaux et des papillons. Ici l'église coquettement assise sur le penchant d'une colline et entourée de quelques habitations qu'elle semble protéger de son ombre tutélaire ; plus loin les Allégany dont les gracieuses sinuosités se détachent sur, l'azur du ciel. Par delà,

au sud de cette montagne, se dresse un cap immense que, dans leur langage pittoresque, les cultivateurs ont nommé le Bonnet. Sa cime escarpée semble vouloir braver les foudres du ciel. Ah ! si Virgile avait été là pour écrire ses poésies, il n'aurait pas eu la peine d'employer tant de fictions pour enrichir ses églogues ; il n'aurait eu qu'à peindre les beautés que ses yeux auraient vues et son ouvrage n'y aurait pas perdu.

Après avoir contemplé pendant quelques instants le magnifique spectacle qui se déroulait à mes regards, je dirigeai mon vol vers le presbytère. Arrivée là, il me sembla qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire, et, en voyant l'agitation qui régnait de tous côtés, je compris que quelque grande fête se préparait. Poussée par ma curiosité, je m'informe à un bourdon qui passait, et il me dit qu'on allait le lendemain béniir une cloche. Comme vous pouvez le penser, je remis mon départ au jour suivant ; d'ailleurs rien ne pressait, nous étions en vacances.

Le lendemain je me hâtai de me rendre à l'église. En y entrant, je restai stupéfaite à la vue de la magnificence qui s'y déployait. Les murs et les colonnes disparaissaient sous un tapis de verdure offrant à l'œil un spectacle magnifique ; l'autel était couvert de fleurs ; au milieu du sanctuaire était placée la cloche nouvelle qui devait être bénie : elle était décorée avec un goût et une richesse vraiment surprenants. Vers les dix heures, la messe commença. Il y eut sermon, suivi de la cérémonie même de la bénédiction. Tout se fit avec un ensemble et une perfection ravissante ; puis quand les chants eurent cessé, la foule se dispersa, remplie des plus douces impressions.

Tout était fini ; je sortis de l'église, et j'allais prendre mon vol vers la ruche, quand j'aperçus à côté du presbytère une masse de verdure qui attira mon attention. J'approche, et quelle n'est pas ma surprise ! Sous ce dôme verdoyant, une table est dressée, chargée de mets délicieux et abondants. Elle est entourée de convives joyeux qui paraissent faire honneur aux plats qui leur sont servis en si grande abondance. Oh ! comme j'aurais voulu échanger mes petites mâchoires contre les râteliers puissants des convives ! C'eût été le

temps ou jamais de recueillir plus d'un rayon, de faire la provision de la ruche entière! Mais impossible; il fallait me contenter de humer le fumet du festin, et les abeilles ont le nez si petit! Cette mésaventure jeta un peu de froid sur ma promenade, mais il fallait en prendre mon parti, et je m'envolai vers mes compagnes.

Cette excursion, quelque courte qu'elle ait été, a suffi pour détruire en moi plus d'un préjugé. Elevée dans un parterre de citadin, j'avais toujours entendu dire, et je commençais à croire réellement qu'il n'y a que dans les villes qu'on sache bien faire les choses; mais mon voyage aux Allégany m'a détrompée. Dans les paroisses même les plus reculées, surtout si elles ont nom St-Magaire, on trouve toujours la politesse exquise de nos villes, jointe à cette simplicité si touchante qui fait le plus beau charme des sociétés.

Une abeille touriste.

L'Abaille.

"Forsan et hæc olim meminisse jurabit."

QUÉBEC, 17 OCTOBRE 1878.

1768.

Il y avait 100 ans, le 9 octobre 1768, que le Petit Séminaire était ouvert: comment ce premier centenaire fut-il célébré? Nos annales ne nous en révèlent pas le secret. Aussi bien pouvons-nous supposer que tout se passa dans l'intimité des cœurs. Les temps étaient encore sombres. Cinq ans seulement s'étaient écoulés depuis le traité qui nous avait fait passer de la France aux Anglais. Nos supérieurs étaient sans doute absorbés par la réorganisation de notre œuvre, et comment n'auraient-ils pas craint d'éveiller l'attention d'un pouvoir encore ombrageux, en montrant trop d'attachement aux souvenirs du passé? Il valait mieux songer à jeter les bases de l'avenir.

Aussi à peine arrivé au pays, en qualité d'évêque, Mgr Briand s'occupa activement du Séminaire, qu'il regardait, dit-il, "comme l'asile et l'un des plus fermes appuis de l'épiscopat, le soutien et la force de la religion dans ce pays." Nous eûmes une large part à ses premières sollicitudes et dès le 6 décembre 1767, il établissait au milieu de nous la congrégation qui nous a menagé au ciel une Protectrice si dévouée, si bonne et si puissante.

C'est en 1768 que se rompaient définitivement les liens qui avaient uni le Séminaire des Missions Etrangères de Paris à celui de Québec. Le gouvernement anglais aurait souffert difficilement des rapports de subordination entre un

établissement de Québec et une institution française. Il s'agissait d'affermir une conquête: et pour cela, ne fallait-il pas diminuer les aspirations vers la mère patrie d'autrefois? Du reste, disent nos annales, "le gouverneur anglais faisait des difficultés au sujet des nominations faites à Paris." La séparation s'opéra: les circonstances l'auraient probablement amenée plus tard, fussions-nous même demeurés sous le drapeau français. Car, disait un jour M. Dallet, "les prêtres des Missions Etrangères travaillent de toutes leurs forces à se rendre un jour inutiles. Du moment où ils ont réussi, par leur labeur, à organiser un clergé indigène, ils se dirigent vers d'autres plages pour porter la lumière de l'Évangile où elle n'a pas encore brillé, laissant aux enfants du sol le soin de cultiver la vigne que les premiers apôtres ont plantée et arrosée de leur sueur."

Pour consolider le nouvel ordre de choses, Mgr Briand approuva le 22 août 1768, les constitutions qui régissent aujourd'hui encore le Séminaire de Québec. On nous a permis de voir le précieux document qui les renferme: il est signé de tous les prêtres qui ont été agrégés depuis 1768. Peut-être nos lecteurs parcourront-ils cette liste avec le même plaisir que nous. La voici avec la date de l'aggrégation: 1768, MM. H. F. Gravy, A. J. Jacran, C. S. Pressart, U. Boiret, J. F. Hubert, Le Maire St. Germain; 1773, C. F. Bailly; 1775, J. E. Demeulle et T. L. Bédard; 1777, A. Dudevand et J.-Bte. Lahaille; 1787, E. Burke, A. Robert et J. J. Roy; 1790, J. Boissonault; 1795, A. Bédard; 1797, P. Bossu; 1799, J. Demers; 1800, P. J. L. Desjardins; 1803, F. Pigeon; 1806, F. Gatien; 1808, A. Parant; 1811, P. F. Turgeon; 1818, P. Viau Lespérance; 1821, G. M. Besserer; 1825, J. Aubry; 1828, J. Holmes; 1831, M. M. Brien; 1832, Léon Gingras; 1834, Louis Gingras; 1840, L. J. Casault; 1842, E. A. Tschereau; 1843, E. J. Horan; 1848, S. Tassé et C. Trudelle; 1849, M. Forgues; 1850, F. Buteau; 1852, M. E. Méthot; 1855, C. H. Laverdière; 1857, O. Audet; 1859, T. E. Hamel; 1862, A. J. I. Legaré et C. E. Legaré; 1863, P. Roussel; 1864, L. N. F. Mainguy et L. Beaudet; 1866, B. Paquet, L. H. Paquet et V. P. Legaré; 1869, L. N. Bégin; 1876, J. C. K. Laflamme; 1877, E. Marcoux.

Cette liste nous conduit à nos jours et nous ramène naturellement à l'anniversaire qui nous occupe, le 9 octobre 1868; mais avant de nous y arrêter, encore un souvenir de 1768. Nos confrères externes surtout ne nous reprocheront pas de l'avoir consigné ici. Nous lisons donc dans l'histoire manuscrite du Sé-

minaire ce qui suit, sous le millésime 1768:

"Le Petit Séminaire participa aussi à ce remaniement général que nécessitaient les circonstances. Le collège des Jésuites se trouvait fermé depuis la conquête et les persécutions que la compagnie commençait à éprouver en France et dans la plupart des états catholiques de l'Europe faisaient pressager sa ruine prochaine. Le Séminaire se trouvait donc le seul refuge que les hautes études classiques pussent recevoir en Canada; il ouvrit ses portes à la jeunesse canadienne et accueillit comme externes un grand nombre de jeunes gens de la ville et de la campagne, en n'exigeant de leur part qu'une modique somme annuelle."

Nouvelles Locales.

Nous avons appris, avec un véritable chagrin, que M. l'abbé A. Papineau a été obligé, par raison de santé, de quitter le Séminaire de Québec. Espérons qu'après s'être reposé quelque temps au sein de sa famille, il pourra réaliser son désir d'aller se rétablir complètement sous un climat plus tempéré que celui de notre pays.

Son Excellence Lord Dufferin ne s'est pas contenté de recevoir avec la plus exquise bienveillance les adresses qui lui ont été présentées dans les différentes institutions qu'il a visitées; il veut encore en garder par devers lui un souvenir toujours vivant sous une forme des plus gracieuses. Il se propose de composer un album grand in-folio de toutes ces adresses, que la plupart des institutions se sont fait un honneur de faire recopier et enluminer de dessins variés. Les Sœurs de la Charité et du Bon Pasteur ont été chargées de ce travail pour les adresses de l'Université Laval et du Petit Séminaire de Québec à Lord et à Lady Dufferin. Elles y ont déployé un goût parfait et une délicatesse exquise.

Son Excellence a aussi exprimé le désir d'avoir les portraits de tous les Lauréats qui ont obtenu les médailles que sa munificence a octroyées aux différentes institutions.

Le Séminaire a réuni dans deux jolis albums distincts les portraits des Lauréats de la Faculté de Droit et de la classe de Philosophie.

L'album de l'Université renferme les portraits suivants:

- 1875—Ls.-Ph. Sirois, M. d'or.
- Chs. Langelier, M. d'argent.
- 1876—Rob.-P.-W. Campbell, M. d'or.
- Chs. Fitzpatrick, M. d'argent.
- 1877—Victor Livernois, M. d'or.
- Ths.-Chase Casgrain, M. d'arg.
- 1878—Maurice St. Jacques, M. d'or.
- Joseph Frémont, M. d'argent.

L'album du Petit Séminaire renferme les portraits suivants :

- 1875—Joseph Feuiltaut, M. d'argent.
- Félix Landry, M. de bronze.
- 1876—Henri Gouin, M. d'argent.
- Alph. Lemieux, M. de bronze.
- 1877—Arthur Scott, M. d'argent.
- Elzéar Delamare, M. de bronze.
- 1878—Thomas Barry, M. d'argent.
- Elzébert Roy, M. de bronze.

Le Séminaire a reçu dernièrement du Japon, de la Chine et des Indes bon nombre d'échantillons très-intéressants, ayant rapport aux mœurs ou à la religion de ces peuples de l'extrême Orient. Il y a entre autres toute une population de dieux et de déesses, qui ont reçu pendant longtemps l'encens et les prières dans les temples païens, et qui paraissent cependant se faire facilement à leur nouvelle position.

Nous avons dit adieu samedi dernier à un de nos confrères, M. Louis O'Leary Chaffers, qui est parti pour la Grande-Chartreuse de Grenoble. Il était élève de philosophie junior l'année dernière. Nos meilleurs souhaits au nouvel enfant de saint Bruno !

Le phonographe.—Une abeille, qui s'est glissée indiscrètement à la dernière réception universitaire, le 9 courant, nous dit que le phonographe y a fait merveilles. Comme les journaux de la semaine dernière l'ont annoncé, ce phonographe est l'œuvre de M. C. Duquet. Nous ne saurions trop faire ressortir le mérite de M. C. Duquet, qui nous tient au courant des différents progrès réalisés par la science en fabriquant immédiatement les appareils que les savants imaginent tous les jours. Des instruments aussi délicats et aussi précis que le phonographe en particulier exigent une habileté plus qu'ordinaire chez celui qui les construit, et font apprécier son talent à sa juste valeur.

Bon nombre de visiteurs n'avaient pas entendu le phonographe avant cette soirée et pour tous la surprise a été très-grande. Ceux qui croyaient l'instrument capable de faire un splendide discours, de reproduire exactement les modulations de la voix humaine ont été déçus ; ceux au contraire qui ne pouvaient pas croire qu'un cylindre d'étain pût parler ont dû se rendre à l'évidence.

Le phonographe prononce, il émet un son articulé ; à ce propos point de doute possible. Mais il ne parle pas distinctement. Sa voix a quelque chose de nasillard et de rauque à la fois qui surprend d'abord et qui empêche souvent de comprendre ce que dit l'instrument. Ajoutez encore que la pointe d'acier fixée à la membrane produit, en frottant constamment sur la feuille d'étain, comme

un râlement, à travers lequel les paroles nous arrivent assez souvent indécises.

Il faut en outre une certaine habitude pour faire reproduire les paroles avec le plus d'exactitude possible. Le phonographe est comme un instrument de musique sur lequel le premier venu ne pourrait pas jouer un air. Que dire maintenant du soin à prendre dans l'enroulement de la feuille d'étain sur laquelle s'inscrivent les vibrations, dans l'ajustement précis de la pointe d'acier qui produit le gaufrage articulé ? Tout cela requiert une assez grande pratique.

Malgré tout, le phonographe semble se refuser à prononcer la consonne s et la voyelle i. Dites-lui les cinq voyelles, c'est à peine si vous les reconnaissez lorsqu'il les répète. Mais en revanche quelle vérité dans la prononciation de quelques consonnes comme r et l. Il grasseye admirablement ; à rendre des points à un vrai parisien. De même, son chant, tout faux qu'il est, ne manque pas d'un certain charme, ses éclats de rires sont des plus francs ; en un mot c'est un instrument merveilleux.

Lorsque M. T. Edison l'eut découvert on exagéra de beaucoup son importance pratique. Il ne prendra jamais rang parmi les inventions les plus utiles à l'humanité. Mais, sans aucun doute, au point de vue purement scientifique, il ne sera que difficilement surpassé.

Dimanche dernier le corps de musique de N.-D. de Beauport est venu exécuter plusieurs morceaux de son riche répertoire à la cour des grands, à l'issue des vêpres. Les séminaristes ainsi que les élèves des deux salles s'étaient réunis pour entendre ces artistes.

Malgré le grand nombre de morceaux qu'ils avaient déjà exécutés dans l'après-midi, au jardin du gouverneur, ils voulurent bien nous en jouer encore plusieurs pendant l'espace d'une heure que dura leur sérénade.

Au dire des connaisseurs ce corps de musique exécuté avec une grande perfection et peut soutenir la comparaison avec la fanfare la mieux organisée.

Sera-t-il permis à l'Abaille de signaler ici en passant le zèle de M. le Curé Tremblay, qui a eu le premier l'idée de réunir ainsi les musiciens de sa paroisse. Non content de ce premier effort, pendant longtemps il leur donna des leçons lui-même et contribua ainsi pour une large part à leur succès d'aujourd'hui. Si nous étions plus autorisé, nous offririons aussi nos plus sincères félicitations aux artistes eux-mêmes, qui, après quelques années seulement d'exercice et en dépit de leurs nombreux travaux de chaque jour, ont su par leur zèle et leurs études musicales atteindre ce haut degré de perfection. Il faudrait aussi ajouter que M. Vézina, leur directeur infati-

gable, a sa large part du résultat.

Offrons du moins aux musiciens du Corps de musique de Beauport nos plus sincères remerciements pour leur aimable visite.

Elections de l'Académie St-Denys :
Président, M. R. Roy.
Secrétaire, M. E. Chouinard.
Censeur, M. T. Trudelle.
Scrutateur, M. A. Lemay.
Conseillers, MM. E. Tardivel, E. Verret et A. Jodoin.

Société St-François de Sales.—Notre première séance a été un heureux commencement ; il est à souhaiter que toutes celles qui vont lui succéder, rivalisent en intérêt avec elle. En effet, M. l'abbé L.-N. Bégin, membre honoraire de notre Société, nous a fait une aimable causerie sur ses voyages en Orient ; il nous a peint les lieux, les lois et les mœurs avec tant de naturel, que nous avons fait avec lui un beau et utile voyage.

Une erreur s'est glissée dans le dernier numéro de l'Abaille ; c'est M. Joseph Fortin, élève de Rhétorique, qui a été élu trésorier de notre société.

Un externe.

De même le Président actuel de la Société Laval est M. E. Bélanger au lieu de M. R. Roy, comme nous le disions dans notre dernier numéro.

Maintenant que les élections de nos diverses sociétés sont faites, les travaux vont commencer sur toute la ligne. Plusieurs discussions sont déjà à l'étude, ainsi qu'un grand nombre d'autres travaux littéraires, destinés à défrayer nos soirées d'hiver.

Premiers.

- Physique.
- Mécanique.
- Mathématiques.
- Arithmétique.
- Rhétorique.
- Vers latins.
- Seconde.
- Version latine.
- Troisième.
- Thème grec.
- Quatrième.
- Vers latins.
- Prosodie.
- Version latine.
- Cinquième.
- Version latine.
- Sixième.
- Version latine.
- Syntaxe.
- Exercice français.
- Septième.
- J. Jobin, J.-O. Drolet, T. Lefebvre, Exercice français.
- Eléments
- A. Henderson, A. Smith, E. Morel, Exercice français

Collège de Lévis.—Dimanche, 13 octobre, il y avait grande réjouissance au Collège de Lévis. Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi, faisait les ordinations de la clôture de la retraite.

Ont été tonsurés MM. J.-B. Dupuis, J. Dolan, A. Gouin et J. Valin. A la même ordination MM. C. Noël et J. Auclair recevaient le diaconat.

Mgr Racine voulut bien de plus donner la confirmation à trente-deux élèves du collège.

Comme c'était la fête de saint Edouard, M. l'abbé Edouard Carrier, prêtre du collège, chanta la grand'messe, à la suite de laquelle Mgr Racine rencontra la communauté; pour couronner dignement la solennité, Sa Grandeur accorda un grand congé.

La situation au Canada.

Il est bien temps que l'Abeyille mette ses jeunes lecteurs au courant des affaires du pays, non pas pour discuter celles-ci, mais pour les constater. S'adressant à des novices en fait de politique, elle aura peut-être quelques explications à donner, ne serait-ce que pour faire comprendre les termes consacrés.

Et d'abord, le Canada, ou la Puissance (Dominion) du Canada, est une confédération s'étendant, au nord des Etats-Unis, de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique. Cette Confédération comprend actuellement sept Provinces, qui sont: l'Ile du Prince Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba et la Colombie Anglaise.

Chacune de ces Provinces a son gouvernement propre chargé de l'administration et des intérêts spéciaux de la Province qu'il dirige.

Il y a en outre un gouvernement général ou Fédéral chargé des grands intérêts communs à toute la Confédération. Ce dernier gouvernement siège à Ottawa, qui se trouve ainsi la Capitale Fédérale de tout le Canada.

Chaque province a aussi sa capitale, siège de son propre gouvernement. Ces capitales sont: Québec, pour la province de même nom; Toronto, pour Ontario; Charlottetown, pour l'Ile du Prince Edouard; Halifax, pour la Nouvelle-Ecosse; St-Jean, pour le Nouveau-Brunswick; Winnipeg, pour Manitoba, et Victoria, pour la Colombie Anglaise.

Les gouvernements des différentes provinces, ainsi que le gouvernement fédéral, sont modelés sur celui de la Grande-Bretagne, autant qu'ils peuvent le permettre les conditions essentielles à une confédération d'une part, et, de l'autre, la dépendance d'une colonie vis-à-vis l'Empire Britannique.

Nous sommes donc gouvernés, tant bien que mal, d'après les principes du régime constitutionnel anglais. Voilà un grand mot qui, sans être du grec, n'est peut-être pas beaucoup plus clair pour un grand nombre de lecteurs de l'Abeyille. Essayons de l'expliquer.

Une loi fondamentale ou constitution a servi de base au gouvernement de l'Angleterre tel qu'il existe aujourd'hui.

Cette constitution comprend un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif.

Le pouvoir exécutif appartient nominalemment au Souverain, mais il ne peut l'exercer que par un certain nombre de chefs d'administration qu'on appelle ses ministres. Le souverain n'est pas responsable au peuple de ses actes administratifs; ce sont ses ministres qui en répondent. C'est toujours de cette autorité collective du souverain et de ses ministres qu'il est question quand on parle de la couronne. Dans le gouvernement fédéral et dans le gouvernement des provinces, au lieu de la couronne, on dit le plus souvent le Gouverneur en conseil, ou le Lieutenant-Gouverneur en conseil.

Le pouvoir législatif ou la Législature est composée en Angleterre du Souverain, d'une Chambre des Lords non élective, et d'une assemblée élective appelée Chambre des Communes; c'est-à-dire, qu'une loi, pour être valide, doit avoir l'assentiment des deux chambres et la sanction du Souverain. A Ottawa, la Législature se compose du Gouverneur Général, qui représente le Souverain, d'une chambre haute non élective ou Sénat, et d'une chambre basse élective ou Chambre des Communes. Dans la Province de Québec, le pouvoir législatif ou, comme on dit, les trois branches de la Législature sont le Lieutenant-Gouverneur, un Conseil Législatif ou chambre haute non élective, et une Assemblée Législative ou chambre basse élective.

Les autres Provinces ont chacune une législature analogue à celle de Québec, si ce n'est que Ontario et Manitoba n'ont pas de Conseil Législatif.

(A continuer.)

Le nombre sept.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le nombre sept tient une place assez importante dans nos souvenirs. En effet, outre les sept qui se retrouvent à chaque page de la Bible et qui ont tous pour principe les sept jours de la création, car le nombre sept est un nombre saint, nous avons: — les sept têtes de l'hydre, ce monstre fabuleux qui vivait dans le lac de Lerne, dans le Peloponèse, et dont les têtes repoussaient à mesure qu'on les coupait; — les sept vaches grasses et les sept vaches maigres qui annonçaient à Pharaon sept années d'abondance et sept années de disette; — la guerre des sept chefs, l'expédition entreprise par Adraste et les héros argiens pour rétablir Polydice sur le trône de Thèbes; — les sept chefs contre Thèbes, titre d'une tragédie d'Eschyle; — les sept sages de la Grèce; — les sept collines de Rome; — la république des sept îles, la république des îles Ioniennes; — les sept frères, nom des sept montagnes de la Mauritanie tingitane; — les sept mers, nom donné autrefois aux sept embouchures par lesquelles le Pô se jette dans l'Adriatique; — les

sept bouches du Nil; — le château des Sept-Tours, à Constantinople; — la légende des sept évêques, envoyés en Espagne par saint Pierre et saint Paul; — les sept enfants de Lara, célèbres dans les chroniques espagnoles et dont la fin tragique a fourni à Lopez de Vega le sujet d'un drame; — les sept électeurs, princes qui avaient le privilège d'élire l'empereur d'Allemagne, et qui furent établis en 1292, lors de l'élection d'Adolphe de Nassau; — la guerre de Sept ans, guerre à laquelle la Prusse doit d'être devenue puissance de premier ordre.

Ajoutons, pour terminer quo ce fameux chiffre sept est encore un de ceux qui jouent le plus grand rôle dans les choses actuelles de la vie. La semaine a sept jours, la musique sept notes, et le prisme, sept couleurs; on compte sept planètes, abstraction faite des télescopiques; il y a sept péchés capitaux; sept sacrements et sept parties de l'office divin. S'il faut en croire les physiologistes, nous changeons de peau tous les sept ans. Nous disons proverbiallement: Prêcher sept ans pour un carême; Si le carême durait sept ans, tu serais un habile homme à Pâques; Il faut tourner sept fois la langue dans la bouche avant que de parler. Les Russes disent: Sept n'attendent pas un; et les Espagnols ne louent ni ne blâment avant sept années. — Les plus grands sages pêchent au moins sept fois par jour; et quand nous éprouvons une joie très-vive, nous sommes au septième ciel.

Il n'est pas jusqu'à nos souvenirs d'enfance qui ne parlent du nombre sept: Barbe-Bleue avait perdu sept femmes, et les bottes de l'Ogre étaient des bottes de sept lieues.

On est tellement habitué, enfin, à retrouver un peu partout ce nombre sept, qu'on le met même où il n'est pas. On affirme quelquefois que le Styx faisait sept fois le tour des enfers. Nous avons souvent entendu dire aussi; les sept plaies d'Egypte, et l'on n'a pas voulu nous croire quand nous avons affirmé qu'il y en avait dix.

Conditions de ce Journal.

L'Abeyille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents: à la grande salle, M. Théophile Trudelle; à la petite salle, M. T. Giguère; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte; à Rimouski, M. A. Gagnon; au Collège de Lévis, M. E. Belleau; à St-Anne, M. F. Chabot; à St-Thérèse, M. G. Gagnon.